

# BULLETIN

---

Le Souverain Pontife a pris récemment la décision de faire payer un droit d'entrée, certains jours de la semaine, aux visiteurs des musées du Vatican. La *Riforma*, journal de M. Crispi, trouve à redire à cette mesure : elle y voit une violation de la "loi des garanties," attendu, dit-elle, que les biens pontificaux, de même que les biens royaux, ne donnent qu'un droit de jouissance personnelle aux souverains, qui ne peuvent en tirer aucun profit pécuniaire. Il y a là, ajoute la *Riforma*, une occasion qui s'impose, pour l'Italie, de modifier la "loi des garanties." C'est cette loi, affirme M. Crispi, qui limite le droit des Papes à une simple jouissance. Et il charge son journal de conclure qu'il faut modifier la loi des garanties.

"M. Crispi aura beau faire, dit un journal religieux de Paris, il ne changera pas ce qui est le fond des choses : le vrai souverain de Rome, c'est le Pape ; en fait, une usurpation qu'aucune prescription ne couvrira jamais, l'empêche d'exercer Sa Souveraineté ; mais l'envahisseur s'est arrêté au seuil du Vatican ; le fait est d'accord avec le droit dans l'intérieur du Vatican : le Pape y est Roi.

"Roi prisonnier, roi assiégé par les insultes du dehors, mais qui n'en est que plus sacré aux yeux des catholiques du monde entier, qui n'en possède que plus de titres à notre dévouement, pour lesquels nous lutterons chaque jour, avec la résolution de fils qui se sentent attaqués dans la personne de leur père, et de citoyens qui défendent leur propre droit, en défendant celui de leur chef spirituel."

\* \* \*

S. Em. le cardinal Place, archevêque de Rennes, avait écrit au Souverain Pontife une lettre dans laquelle il exprimait à Sa Sainteté ses vœux et ceux de son clergé et de son diocèse. Mgr. l'archevêque de Rennes y exprimait aussi ses désirs pour la prospérité de la France, dont il voyait avec raison la source et la garantie dans la "mise en pratique des conseils lumineux et surs, élevés et précis, que Sa Sainteté, avec une sagesse souveraine et l'exacte connaissance des maux et des remèdes, a maintes fois formulés."

La *Semaine Religieuse* de Rennes publie la réponse suivante de Sa Sainteté.

"Cher Fils,—Salut et bénédiction apostolique.

"La lettre pleine de sentiments, dont nous avons été très-touché,